



**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite auprès de l'Ordre des
Experts-Comptables d'Aquitaine

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Pau

**S.A. « HYDRO-EXPLOITATIONS »
C/O SOCIETE OPPORTUNITES
9 AVENUE BUGEAUD
75116 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2018**

SOMMAIRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



80, chemin de l'Aviation
BP 257
64205 BASSUSSARRY

Tél. 05 59 42 59 00
Fax : 05 59 42 39 20
contact@cabinetfac.fr

cabinetfac.fr



SARL au capital de 151.500 € - Code APE 6920Z
RCS BAYONNE 383 824 240 00022



**SOCIÉTÉ D'EXPERTISE
COMPTABLE**

Inscrite auprès de l'Ordre des
Experts-Comptables d'Aquitaine

**COMMISSAIRE
AUX COMPTES**

Membre de la Compagnie
Régionale de Pau

S.A. « HYDRO-EXPLOITATIONS »

C/O Société Opportunités
9, avenue Bugeaud
75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

A l'Assemblée générale de la société HYDRO-EXPLOITATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « S.A. HYDRO-EXPLOITATIONS » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder une opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

80, chemin de l'Aviation
BP 257
64205 BASSUSSARRY

Tél. 05 59 42 59 00
Fax : 05 59 42 39 20
contact@cabinetfac.fr

cabinetfac.fr



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons été conduits à examiner le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participation et des créances rattachées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BASSUSSARRY,
Le 11 Juin 2019

80, chemin de l'Aviation - BP 257
BASSUSSARRY

fac
CABINET

Pour la F.A.C.
Le Commissaire aux comptes
Jacques CAUSSADE

HYDRO EXPLOITATIONS

N° SIRET : 77555459500089

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	1 031	432	598	942
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		1 031	432	598	942
	Immobilisations corporelles	Terrains	68 474	8 827	59 646	63 609
		Constructions	1 582 477	779 777	802 700	879 988
		Inst. techniques, mat. out. industriels	2 449 156	1 366 103	1 083 052	1 218 800
Autres immobilisations corporelles		74 524	41 932	32 591	38 410	
Immobilisations en cours						
TOTAL		4 174 632	2 196 641	1 977 990	2 200 808	
Immobilisations financières ²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	5 217 286		5 217 286	5 217 286	
	Créances rattachées à des participations	152 205		152 205	153 415	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
Autres immobilisations financières		15 000		15 000	15 000	
TOTAL		5 384 491		5 384 491	5 385 701	
Total de l'actif immobilisé		9 560 155	2 197 073	7 363 081	7 587 452	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises					
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances ³⁾	Clients et comptes rattachés	163 815		163 815	153 141
		Autres créances	225 645		225 645	90 837
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		389 460		389 460	243 979	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie	1 212 429		1 212 429	1 219 171	
	Disponibilités					
TOTAL		1 212 429		1 212 429	1 219 171	
Charges constatées d'avance		1 738		1 738	2 266	
Total de l'actif circulant		1 603 629		1 603 629	1 465 417	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF		11 163 784	2 197 073	8 966 711	9 052 870	
Renvois :	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			17 205		
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients			

HYDRO EXPLOITATIONS

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent	
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 968 000)	1 968 000	1 968 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 908 491	1 908 491	
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale	193 100	193 100	
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves	1 030 492	1 030 492	
	Report à nouveau	469 631	485 533	
	Résultats antérieurs en instance d'affectation			
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-21 526	-15 901	
	Situation nette avant répartition	5 548 190	5 569 716	
Subvention d'investissement	529 167	558 167		
Provisions réglementées	179 040	182 873		
	Total	6 256 397	6 310 757	
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées et apports concédant	719 743	554 096	
	Total	719 743	554 096	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges	73 118	66 686	
	Total	73 118	66 686	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 015 598	1 286 168	
	Emprunts et dettes financières divers (3)	692 025	693 410	
		Total	1 707 623	1 979 578
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	196 237	114 250	
	Dettes fiscales et sociales	13 580	27 501	
	Autres dettes	10		
Instruments de trésorerie				
	Total	209 828	141 751	
	Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 917 451	2 121 330	
	Écarts de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF	8 966 711	9 052 870	
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	1 552 241	1 014 291	
	à moins d'un an	365 210	1 107 039	
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
	(3) dont emprunts participatifs			

HYDRO EXPLOITATIONS

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens	878 164		878 164	768 027	
	- Services	74 611		74 611	87 889	
	Chiffre d'affaires net	952 775		952 775	855 916	
	Production stockée					
	production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 044	585	
	Autres produits			2	9 412	
			Total	954 821	865 914	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats					
	Variation de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats				
		Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			366 777	246 786	
	Impôts, taxes et versements assimilés			62 592	35 495	
	Salaires et traitements			83 939	101 145	
	Charges sociales			35 946	43 544	
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations	amortissements	223 161	214 091	
		• sur actif circulant	provisions			
Autres charges	• pour risques et charges		242 475	519		
			Total	1 014 891	884 906	
			Résultat d'exploitation	A	-60 069	-18 992
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée			B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			2 205	3 415	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1 221	1 287	
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total	3 426	4 702	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)			33 206	39 881	
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total	33 206	39 881	
			Résultat financier	D	-29 779	-35 179
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)				E	-89 849	-54 171

HYDRO EXPLOITATIONS

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent	
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	29 000	22 666	
	Reprises sur provisions et transferts de charge	3 833	48 760	
	Total	32 833	71 427	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 700	62 600	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	Total	6 700	62 600	
Résultat exceptionnel		F	26 133	8 827
Participation des salariés aux résultats		G		
Impôt sur les bénéfices		H	-42 190	-29 442
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)			-21 526	-15 901
Renvois				
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		9 412	
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		869	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier			
(4) Dont	produits concernant les entités liées			
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées			

SA HYDRO EXPLOITATIONS

**Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos-le 31/12/2018**

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Le contrat de concession de la centrale de Mondavezan arrive à son terme au 31/12/2019. Compte tenu des valeurs nettes comptables restant à cette date, il a été décidé de pratiquer à compter de l'exercice clos le 31/12/2013 des amortissements de caducité sur les biens de retour non-inscrits au registre.

De même, la centrale de Labastidette arrivait en fin de concession au 31/12/2014. Cependant, la direction de l'entreprise a estimé, après entretien avec la DREAL, que le transfert de la concession ne se fera pas avant l'écoulement d'un délai de 4 ans au-delà de la date de fin de concession. Des amortissements de caducité ont donc également été constatés à compter du l'exercice clos au 31/12/2013 sur les biens de retour non-inscrits, qui ne seront pas totalement amortis.

Un mandat de gestion à titre temporaire a été accordé par la préfecture en date du 07/11/2017. Cet arrêté tient lieu de titre d'occupation temporaire, à titre gratuit, du domaine public de l'Etat. Il est valable pour 2 ans et est reconductible par tacite reconduction.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations

2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Filiales (+ de 50 % capital détenu).	Capital	Quote-part %	Valeurs comptables des titres détenus		CA Hors taxes	Prêts/avances non remboursés
	Rés. et report avant affect.		Brute	Nette	Résultats	Cautions
		Dividendes				
SEGG	280 000 377 939	100 0	2 167 123 2 167 123		777 818 106 379	
CERBERE	44 700 36 022	100 0	289 605 289 605		153 601 16 474	150 000
SAINT AVENTIN	8 000 145 312	100 0	2 760 559 2 760 559		491 992 128 707	

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	152 205	2 205	150 000	
	Prêts	-	-	-	
	Autres immobilisations financières	15 000	15 000	-	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-	
	Autres créances clients	163 816	163 816	-	
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-	
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	3 096	3 096	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	37 585	37 585	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	7 665	7 665	-
	Groupes et associés	155 603	155 603	-	
Débiteur divers	21 696	21 696	-		
Charges constatées d'avance	1 739	1 739	-		
TOTAL		558 405	408 405	150 000	

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	4 086	-	268	3 818
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretiens	62 600	6 700	-	69 300
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	66 686	6 700	268	73 118

La provision pour indemnités de départ à la retraite est évaluée et comptabilisée dans le respect de la permanence des méthodes.

Selon la recommandation ANC n°2013-02, nous avons opté pour la méthode des unités de crédit projetées.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- Taux d'actualisation : 1,30% (idem N-1)
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1,50% (idem N-1)
- Turn over : faible (idem N-1)

Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles distinctes pour les hommes et les femmes.

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	4 632
Charges sociales provisionnées	1 760
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	1 307
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	10 025
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	90 285
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	1 394
Divers	-
TOTAL	109 403

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	878 164	-	878 164
- Services	74 611	-	74 611
Chiffre d'affaires net	952 775	-	952 775

6. Autres informations

6.1. Engagements hors bilan

	N	N-1
Effets escomptés non échus	-	
Cautions données		-
Cautions reçues		-
Nantissements et hypothèques	924 292	1 133 797